

## SERVICE DES LICENCES

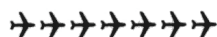
LE BUREAU DES LICENCES  
DU DISTRICT AERONAUTIQUE ILE DE FRANCE  
EST OUVERT AU PUBLIC,  
Rue Champagne à Athis-Mons (91200),

**LUNDI, MARDI et JEUDI (HORS JOURS FERIES)**  
de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00

☎ 01.69.57.74.62, Fax 01.69.57.74.71

LES DEMANDES DE DELIVRANCES DE LICENCES  
OU DE TRANSFORMATIONS DE TT EN PPL  
peuvent être expédiées par courrier à :

DISTRICT AERONAUTIQUE IDF  
ORLY SUD N° 108  
94396 ORLY AEROGARE CEDEX



**POUR LES RENOUVELLEMENTS ET PROROGATIONS,**  
VOUS POUVEZ EGALEMENT VOUS ADRESSER :

**AU BUREAU DE PISTE DU BOURGET**

☎ 01.48.62.53.14 de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00  
Du lundi au vendredi (hors jours fériés)

**AU BUREAU DE PISTE DE ROISSY-CDG**

☎ 01.48.62.18.94 de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00  
Du lundi au vendredi (hors jours fériés)

**AU BUREAU DES LICENCES SFACT (SIEGE DGAC)**

50 rue Farman Paris 15ème, proche hélicoptère d'Issy les Moulineaux, Métro 8 Balard

☎ 01.58.09.44.29. / 01.58.09.44.30. / 01.58.09.42.76.

Du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 9H00 à 12H30 et de 13H30 à 17H00

LE BUREAU DE PISTE D'ORLY,  
pour des raisons de sûreté, n'est plus en mesure actuellement  
d'assurer les renouvellements et prorogations  
des qualifications de classes et de types.



# FORMULE D'ARRET DU CARNET DE VOL

## PROROGATION SEP avec EXPERIENCE

A porter sur le carnet pour toute demande de prorogation SEP avec expérience :

Arrêté le présent carnet de vol au total général de .....h.....,  
dont ① .....h..... depuis le ② .....

Y compris ③ .....h..... de vol en tant que Commandant de Bord  
Avec ④ .....décollages et ⑤ ..... atterrissages.

Certifié exact le .....

Signature :

1. Total d'heures comptabilisé 12 mois en arrière à compter de la date de fin de validité de la qualification SEP.
2. Mentionner la date de départ du décompte.
3. Total d'heures de vol dans cette même période de 12 mois . Le minimum requis est de 6 heures en tant que CDB
4. Mini requis est de 12 décollages.
5. Mini requis est de 12 atterrissages ( les TAG sont pris en compte).

*Le vol d'instruction en double commande avec un FI s'effectue dans la même période de 12 mois et est porté en double dans le carnet de vol. Il est d'une durée minimale de 1 heure.*

*Il fait partie intégrale du minimum de 12 heures requis dans le cadre de la prorogation par expérience.*

DAC. NE  
CONTROLE.PN.

DAC. NE  
CONTROLE.PN.